



« **LE LIEN** » 14-2016

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE FAVIERES 77 Rue de l'église

Tel : 03 22 27 00 93

La chasse à la hutte

La chasse à la hutte, au gabion, à la tonne (le terme est différent selon les régions) est une exception car elle se pratique surtout de nuit. Tout l'art de cette chasse au gibier d'eau est de faire poser les canards près de l'installation. Les hutteurs se servent d'appelants (cane au chant sélectionné) et de « blettes » faux canard en bois.

Il y a une trentaine de huttes sur la commune et avec les locations c'est une petite activité économique locale. Il existe aussi dans les baies et estuaires les fameuses huttes flottantes.

Maintenant un peu de rétrospective. La hutte sur la route du Hamelet appartenait au mari de la chanteuse d'opéra Mady Mesplé. Il avait été le pilote de la célèbre aviatrice Jacqueline Auriol, belle-fille du Président de la République.

La plus connue est celle des « 400 coups » tout près d'ici. Construite il y a plus de 100 ans c'est une vraie maison enterrée avec chenil, poulailler, etc.

Pour l'anecdote, à l'époque son propriétaire le vicomte Brossin de Méré y avait fait installer le téléphone.

Lors des passages de gibiers, le garde l'appelait et il arrivait de Paris par le premier train.

J-P Lasalle

PARKING GEBASOM FINALISE

Dans le cadre du Grand Site Baie de Somme et du réseau des belvédères du Grand Projet Vallées de Somme, le Département et le Syndicat Mixte se sont associés pour optimiser les conditions d'accueil du public sur le site de Gebasom. Les travaux ont consisté à structurer la gestion des flux et à créer un parking de délestage tout en proposant des modes de déplacement doux et une interprétation du paysage.

En 2014, nettoyage, création d'un cheminement piéton, d'un fossé végétalisé pour l'infiltration des eaux pluviales et d'une placette avec installation d'une table d'interprétation furent les premiers aménagements de ce lieu symbolique.

Puis en été 2015, ce fut la mise en place du dispositif de sécurité routière avec la réalisation de la signalétique de police, des îlots centraux sur la voie et d'un merlon pour empêcher les entrées et les sorties désordonnées des véhicules le long du parking.

Au printemps 2016, les derniers travaux ont comporté à la réfection des revêtements de sol en enrobé avec un marquage résine et clous pour délimiter les emplacements de stationnements. Le merlon a été complètement effacé et remplacé par une clôture en ganivelles à titre dissuasif qui sera complétée par une haie de troène cet automne.

Situé sur la commune de Favières, l'ancien centre de purification des coques est devenu un véritable repère pour les adeptes de la marche et du vélo. «*Il était important d'aménager ce carrefour d'écomobilité avec un parking gratuit et sécurisé. Il est un lien important avec la commune. Trois circuits vélo passent par Favières et permettent de découvrir des lieux emblématiques comme la chapelle du Hamelet, la maison des frères Caudron... et surtout, un village picard traditionnel, sans oublier l'accès direct au chemin du bassin des chasses qui mène au Crotoy*», explique Monsieur Taeck, Maire de la commune.

Gebasom offre désormais aux visiteurs un point de départ sécurisé pour découvrir la Baie de Somme à pied ou à vélo.

(article de « Baie de Somme : Eté 2016/ numéro 73)

Récompense : Jean TELLIER a reçu la médaille d'honneur communale pour ses nombreuses participations en tant que bénévole.

Liliane et Claude c'est toujours « oui » : Claude et Liliane SAUVAGE ont célébré leurs noces d'or le 02 juillet dernier.

Félicitations aux nouveaux bacheliers, en particulier Cédric COINON reçu avec mention « très bien » et Eliott BINARD-LAURENT avec mention « bien »

Chutes à domicile : soyez vigilant !

<p>90% des chutes à domicile concernent les plus de 65 ans</p>	<p>OUTRE UNE HYGIENE DE VIE ADAPTEE, UN BON AMENAGEMENT DES ESPACES DE VIE PERMET DE DIMINUER LES RISQUES ET DE PROLONGER LE MAINTIEN A DOMICILE ;</p> <p>Près de la moitié des chutes chez les séniors se produit dans la salle de bain. La baignoire ou la douche doivent comporter un revêtement antidérapant, des barres d'appui, que l'on peut trouver aussi près des toilettes, ainsi qu'un siège de bain pour prendre une douche en position assise.</p>
<p>40 % des personnes hospitalisées après une chute ne peuvent plus retourner vivre chez elles.</p>	<p>Pas de câbles qui traînent ni de petits tapis augmentant les risques de trébucher, un téléphone sans fil pour éviter de se précipiter lorsque la sonnerie retentit, un bon éclairage partout, dans la maison et des passages dégagés ... sont le B.A.BA d'un logement sécurisé.</p>

Civisme :

Pour la bonne entente entre voisins, nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 04 février 1991 relatif à l'environnement et nuisances et la lutte contre les bruits du voisinage et notamment son article 4 qui précise :

« Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- Du lundi au vendredi de 08 heures 30 à 12 heures 30
De 14 heures 30 à 19 heures 30
- Les samedis de 09 heures à 12 heures 30
de 15 heures à 19 heures
- Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

Manifestations à venir :

Le Dimanche 21 aout : Réderie / Brocante – Secteur de la Mairie

Le Dimanche 28 août : la Mairie participe au Corso Fleuri de Villers Sur Authie : cette année, le thème choisi est l'aviation

Le Samedi 03 septembre : Soirée Vive la Rentrée ! Repas couscous animé par l'orchestre Tony Ladent (Prix 28 € tout compris – Réservation 03 22 27 03 14 ou 06 26 49 99 45)

Du 10 au 18 septembre : 2^{ème} salon des peintres. Et 1^{ère} EXPO PHOTOS en noir et blanc

EXPO PHOTOS DU 10 AU 18 SEPTEMBRE 2016



2^{ème} SALON DU LITTORAL

Après le succès de l'an dernier avec ses 800 visiteurs nous lançons la seconde édition du salon du littoral. Il sera ouvert au public du **samedi 10 septembre au dimanche 18 septembre**, tous les jours, de 11 h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

Le vernissage inaugural aura lieu le samedi 10 septembre à 11 heures. Vous êtes tous conviés comme tous les amoureux des arts de notre région. Ce vernissage sera suivi d'un buffet campagnard qui permettra de prolonger les échanges avec les artistes présents.

Naissance :

Bienvenu à **Naïm MOUSSAID FLACHET**

Bienvenu à **Aaron** petit fils de notre agent communal Monsieur PETITPAS Guylain

Nous félicitons les parents et les grands parents

Décès :

Une pensée à nos amis disparus :

Monsieur Yves DELANNOY – Madame Arlette POLI née DENEUX

